



Union des Associations pour la Défense du Littoral

12 allée de Créac'h Ibil

29000 – Quimper

<http://www.defensedulittoral.com>

Prix orange et Citron 2021

Comme chaque année, l'Union des Associations pour la Défense du Littoral décerne les prix Orange et Citron de la protection du Littoral.

Pour le prix Orange à l'Association pour la sauvegarde du Pays fouesnantais « pour ses nombreuses actions déterminantes en faveur de la protection du littoral : l'ouverture d'un sentier côtier en application de la servitude de passage le long du littoral et l'annulation d'un permis de construire suite à des recours aux juridictions administratives jusqu'au Conseil d'État ».

Le **prix Citron** a lui, été attribué à **Michel Canévet**, sénateur du Finistère, « auteur d'une proposition de loi visant à aménager certaines dispositions de la loi Littoral déposée le 15 décembre 2021 ». « La loi Littoral du 3 janvier 1986 destinée à limiter l'urbanisation, et qui a permis de préserver les milieux naturels du bord de mer riches d'une flore et d'une faune spécifiques, a été modifiée en 2018 par la loi Elan dans l'intérêt des propriétaires privés, rappelle l'UADL. Il est désormais de l'intérêt public de résister fermement à de nouvelles pressions alors que le changement climatique et ses tempêtes menacent particulièrement notre littoral. Les restrictions à la constructibilité à proximité des rivages doivent rester intouchables : interdire la construire dans la bande des 100 m, ne construire que de façon limitée dans les espaces proches du rivage ».